



Licence LEA (langues étrangères appliquées) Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence LEA (langues étrangères appliquées). 2015, Université Savoie Mont Blanc. hceres-02037527

HAL Id: hceres-02037527

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037527>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Langues étrangères appliquées

Université Savoie Mont Blanc - USMB

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Comportements, images, cultures, sociétés

Établissement déposant : Université Savoie Mont Blanc - USMB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La Licence Langues étrangères appliquées (LEA) de l'Université Savoie-Mont Blanc est portée par l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines. Les lieux de formation sont Chambéry et Jacob-Bellecombette. La licence comprend quatre spécialités : *anglais-allemand*, *anglais-italien*, *anglais-espagnol* et *anglais-français* pour étrangers. A noter l'existence d'un double diplôme avec un établissement partenaire, l'Università Della Valle d'Aosta (Italie) qui permet à un tiers, voire à la moitié, de la promotion d'anglais-italien de passer le semestre 5 (en L3) à Aoste et d'effectuer un stage en Italie.

L'architecture de la licence est claire et cohérente : l'anglais (LV1) et les disciplines professionnalisantes constituent le tronc commun et les « options » correspondent en fait au choix de la spécialité, c'est-à-dire la LV2.

Avis du comité d'experts

Le contenu de la formation permet l'acquisition des connaissances et des compétences annoncées et correspond aux métiers visés. Elle propose une progression cohérente de la L1 à la L3 : de la consolidation des compétences linguistiques en L1 vers davantage de professionnalisation, avec l'étude du commerce international et des langues spécialisées, suivie d'une préparation au stage.

Il existe des formations comparables à Lyon 2, Lyon 3 et Grenoble 3, sans compter l'Institut d'administration des entreprises, qui peut être considéré comme une formation concurrente. Toutefois, l'objectif de pratique professionnelle de deux langues est en accord avec les débouchés professionnels potentiels en région Rhône-Alpes, où le secteur de l'import-export est développé.

L'équipe pédagogique est composée de 55 membres, répartis en enseignants (8 Professeurs agrégés, 3 Professeurs certifiés, 3 contractuels), enseignants-chercheurs (1 Professeur des universités, 12 Maîtres de conférences, 2 Attachés temporaires d'enseignement et de recherche), lecteurs (3) et intervenants professionnels (23), ce qui donne à la formation une bonne ouverture professionnelle.

L'encadrement pédagogique est cohérent et suffisant. Il y a un responsable par année et par langue et un responsable pédagogique des stages en L3. Ces responsables proposent des permanences hebdomadaires pour recevoir les étudiants.

La licence connaît une forte croissance des effectifs depuis 2009 (420 étudiants en 2013-14 contre 320 en 2009-10). La publicité pour les différentes filières permettra de maintenir ces effectifs. Le taux d'abandon en L1 est très faible et est expliqué par l'implication de l'équipe pédagogique. Le taux de réussite (entre 50% environ et 75% environ selon les années et les spécialités) est convenable.

Les données sur la poursuite d'études après L3 ne sont pas significatives car ne sont indiqués que les chiffres de poursuite en master de l'université de Savoie (ce qui concerne entre un quart et un tiers des diplômés). Cependant, il serait pertinent de mettre en place des actions pour augmenter ces chiffres de poursuite d'étude en master.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La licence est adossée au LLS (devenu LLSETI), laboratoire dont font partie tous les enseignants-chercheurs du département (sauf un) et dont les thématiques sont en lien avec la formation. On peut saluer les efforts pour relier recherche et enseignement à travers le projet ELLO (étude des productions orales des étudiants de la licence puis retombées pédagogiques) et l'ANR Innovalangues, co-portée par Grenoble 3.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>On appréciera l'accent qui est mis sur l'acquisition progressive des compétences professionnelles en L2 et L3 et sur la connaissance du monde professionnel dès la L1, par le biais d'actions de professionnalisation (enseignement sur le monde de l'entreprise en L1, module « construire un projet professionnel » en L3, dès la 1ère semaine de cours ; participation des étudiants à la « Semaine de l'emploi »). Il serait intéressant d'évaluer l'efficacité de ces actions.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place des stages est convenable : un stage professionnel obligatoire en L3 (4 mois minimum), de préférence à l'étranger, et deux stages facultatifs en fin de L1 et L2 (validés par 2 points ECTS). Les modalités d'évaluation de ces stages ne sont toutefois pas spécifiées.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Il faut saluer l'effort d'ouverture à l'international, qui transparaît dans l'existence d'un double diplôme avec l'Università Della Valle d'Aosta en Italie. Entre un tiers et la moitié des étudiants de la L3 anglais-italien passent ainsi le semestre 5 à Aoste et effectuent leur stage en Italie ; plusieurs dizaines d'étudiants italiens sont accueillis en L2 chaque année (en anglais-allemand et en anglais-espagnol). En outre, les étudiants de L2 sont incités à profiter des programmes d'échanges Erasmus. On note l'ouverture depuis 2012 de la spécialité anglais/français, à destination d'étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'implication des enseignants dans le recrutement est forte (dispositif « Liaison lycée université », journées portes ouvertes, divers salons). Une réponse personnalisée est apportée à chaque candidat via l'application post bac. Des passerelles avec autres licences, BTS ou classes prépa sont prévues. Le dispositif d'aide à la réussite (cours de renforcement de langue et soutien en éco-gestion en L1) pourrait être renforcé.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La place du numérique est correcte mais pourrait être améliorée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cours totalement ou en partie en ligne sur la plate-forme Moodle mais il faudrait dépasser la simple mise en ligne de contenus, - utilisation pédagogique des TICE dans certains cours de L1, L2 et L3, - salle informatique en libre-service (mais capacité insuffisante), - formation et certification C2i1 possible (prises en charge par l'université) via Moodle (1 session/semestre). <p>L'enseignement de l'informatique pourrait être généralisé à chaque semestre (actuellement aux semestres 1 et 5 uniquement).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités de contrôles sont différentes selon les cours (contrôle terminal, contrôle continu, oral, écrit). Le contrôle continu est jugé insuffisant par les responsables de la formation. On peut regretter l'absence de soutenance orale du rapport de stage (semestre 6) en raison d'un calendrier trop serré.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>A l'issue des jurys, les étudiants en difficulté reçoivent des conseils personnalisés. L'auto-évaluation est prônée, dès la L1, pour les compétences en langue mais est-elle réellement mise en œuvre ? Avec quelle efficacité ? L'autonomisation pourrait être plus progressive.</p>

Suivi des diplômés	Il n'existe pas de dispositif de suivi hormis pour la poursuite d'étude en Master (mais les données sont faibles et hétérogènes).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas de Conseil de perfectionnement mais sa mise en place est prévue. Des conseils non spécifiques en tiennent lieu. L'auto-évaluation ne fait pas l'objet de procédure spécifique : elle est faite de façon informelle par certains enseignants. Sa mise en place est néanmoins prévue.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Attractivité de la formation.
- Forte dimension internationale, en particulier par le biais de la double diplomation.
- Originalité de la spécialité anglais-français pour étudiants étrangers.
- Interventions de nombreux professionnels.

Points faibles :

- Absence de dispositif d'auto-évaluation.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Absence de suivi des diplômés.

Conclusions :

Cette formation de qualité, en plein développement, est rendue attractive par son caractère professionnalisant et sa forte ouverture à l'international. Elle pourrait encore accroître son potentiel en valorisant davantage les stages facultatifs et en renforçant le recours aux outils numériques.

Observations de l'établissement



PRÉSIDENCE

Présidence
27 rue Marcoz
BP 1104 / 73011 Chambéry cedex

Tél. +33(4) 04 79 75 91 84

www.univ-smb.fr

N/Réf. : PRE/DV/om/2014-15/ 222
Denis VARASCHIN
Président
presidence@univ-savoie.fr

Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité d'Experts

le 4 mai 2015,

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - A2016-EV-0730858L-S3LI160010609-
010474-RT- Licence LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES (LEA)

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Université Savoie Mont Blanc ne souhaite pas émettre d'observation relative au rapport d'évaluation émis par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Denis VARASCHIN